

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

LOZERE

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<u>17</u>	<u>19</u>	<u>17</u>

Date de la convocation

04 décembre 2009

Date d'affichage

17 décembre 2009

Objet de la Délibération

Etude et amélioration réseau
d'abreuvement à la parcelle

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BELVEZET

Séance du 10 décembre 2009

L'an deux mille neuf

et le 10 décembre

à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES ; Maire

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, MAZEL Murielle, REBOUL
Nicole, MMrs DELOR Paul, MERIC Pascal, ROUVIERE Francis.

Excusés : MM BOULAT Olivier, COUSTES-CHAPDANIEL Jean Claude,

M MERIC a été élu secrétaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'amélioration du
système d'abreuvement du cheptel à la parcelle sur la commune de Belvezet ainsi que
la mission proposée par la SAFER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE:

- de retenir la proposition d'intervention de la SAFER sur un forfait HT pour les études préalables de 3 200 € et une base de 6% du montant des travaux pour la consultation des entreprises et le suivi des travaux.
- de retenir la prestation du repérage du dispositif et la réalisation des plans par le bureau d'études Aqua Services.
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financeurs.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette opération

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

et publication ou notification

Pour extrait conforme

Le Maire

Alain VEYRUNES

